

LE MECENAT DE LA FAMILLE CHANDON-MOËT

Fonds conservé aux Archives municipales d'Épernay :

THEME	COTE	CONTENU
Stade Paul CHANDON	3K3	<p>Inauguration de la stèle éponyme du stade Paul CHANDON le 23 juin 1969.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de Mme CHANDON-MOËT remerciant le maire de son allocution lors de l'inauguration (1^{er} juillet 1969). • plan du stade. • texte de l'allocution du maire lors de l'inauguration (29 juin 1969). Il rend hommage au comte Paul CHANDON-MOËT et rappelle sa déportation ainsi que son amitié avec le frère BIRIN qui fut déporté avec lui. Le maire évoque quelle place à cette famille pour la ville. Il retrace enfin le parcours politique de Paul CHANDON-MOËT (conseiller municipal, adjoint et Premier adjoint). Il était à l'origine de la création du Parc Municipal des Sports de la Route de Cumières en 1936 qui va prendre son nom. • article de l'Union du 28 juin 1969 reprenant les éléments du discours du maire. • localisation de la stèle sur le stade et sens de déplacement lors de la cérémonie, • extrait de la délibération proposant le changement de nom du stade (28 octobre 1968), • proposition de donner le nom de Paul CHANDON-MOËT à un lieu de la ville par l'association des Amis du Bunker de Dora.
	1D145	<p>Proposition de nommer le stade de Cumière stade Paul Chandon-Moët (28 octobre 1968)</p>

Hôtel de ville

1M2

Hôtel Auban-Moët (ancien hôtel particulier Auban-Moët) :

- **28 plans** : grille sur la rue faisant apparaître les mentions « République française » et « Hôtel de ville », plan généraux du bâtiment, entrée rue Jean Moët, dessin des ferronneries, plan des écuries, plan de modification des pilastres, grilles vues de face, plan de construction du murs séparatif avec la rue, plan du jardin.
- 1^{er} dossier : plan du parc se trouvant en façade de l'hôtel de ville, plan général de la propriété de Mme Auban-Moët, plan d'affectation des pièces pour la mairie, réaffectation des écuries pour y faire des bureaux de la mairie, emprunt pour transformer l'hôtel particulier en hôtel de ville, rapport de l'architecte indiquant quels travaux doivent être réalisés pour rendre l'ancien hôtel particulier plus accessible au public (divers passages, destruction de pilastres, utilisation d'un trou dans le murs fait une bombe pour en faire une entrée), pose de grilles métalliques à la place du murs pour que le public voit le parc, fin et paiement des travaux en 1923, plan du rez-de-chaussée et du premier étage, **vente par M. et Mme THOMAS von BOMBERGHEN.**
- 3^{ème} dossier : L'acquisition de l'immeuble par la mairie est déclarée d'utilité publique en 1919, **délibération acceptant l'achat pour en faire un hôtel de ville date du 18 mars 1919**, location des caves se trouvant en-dessous par M. von BOMBERGHEN à la société « Chandon et compagnie », **historique du bâtiment** (construit en 1857-1858, hérité par Mme THOMAS, née von BOMBERGHEN, belle-fille de M. AUBAN-MOËT), historique des divers emplacements d'un hôtel de ville à Epernay.

2L11

Stalles d'écuries de l'Hôtel Auban-Moët (1920-1922) :

- Plan des stalles en 1M2
- Vente pour 6 000 frs le 28 février 1921.

NC

Délibération du 19 janvier 2004 : Rénovation du Temple de l'Amour situé dans le Parc de l'Hôtel de ville.

La Société Moët et Chandon participe en versant 10 000 € (collecte lors des journées du Patrimoine + don)

NC

Délibération du 26 septembre 2005 : Participation de la société Moët et Chandon à l'embellissement végétal du parc de l'hôtel de ville.

	<p>3M1</p> <p>1D35</p> <p>1D36</p> <p>5Q19</p>	<p>Lettre autographe de M. AUBAN-MOËT relative à la fondation des crèches Rachel (10 juillet 1884).</p> <p>La lettre évoque le fait que la ville a abandonné son projet de crèche pour des raisons financières. M. AUBAN-MOËT ajoute que sa femme, décédée, aurait été heureuse de s'associer à cette œuvre. En sa mémoire, il offre à la ville les moyens de réaliser le projet. Il propose 2 crèches de 50 à 60 berceaux au lieu d'une de 100 prévue à la base. Si la ville donne son accord, M. AUBAN-MOËT est prêt à donner un terrain pour une crèche près de l'école maternelle (rue des Jancelins, locaux actuel des Archives municipales de la ville) et il fait un don de 150 000 frs à la ville pour réaliser le projet à conditions de bâtir deux crèches avec tous les accessoires. La condition est que les crèches devront porter le nom de sa femme et qu'elles soient dirigées par des religieuses.</p> <p>Délibération du conseil municipal acceptant l'offre de M. AUBAN-MOËT pour la création de deux crèches (12 août 1884, p. 141)</p> <p>Délibération pour la construction de la première crèche Rachel (12 juin 1885)</p> <p>Livret de donation par M. Auban-Moët (2 février 1885) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Don d'un terrain se trouvant rue des Jancelins, • Don d'une somme de 150 000 frs • Condition du don : construction de 2 crèches avec logement de la directrice et de la gardienne contenant 50 à 60 berceaux. Délai d'un an pour la construction de la première crèche et de 5 ans pour la seconde. Elles devront se nommer Rachel. Elles devront être dirigées par les sœurs dont la ville à le choix de l'ordre. <p>Document d'acceptation du legs par la ville</p> <p>Lettre de M. de VOGUÉ en 1961</p> <p>Les établissements créés avec la somme de donation ne peuvent plus être tenus par des religieuses. Une des crèches change également de fonction par manque d'enfants (devient une école maternelle)</p>
--	--	---

Crèches Rachel

**Hôpital-Hospice
Auban-Moët**

3M1

Don d'argent pour construire un nouvel hôpital :

- 2 photos de la construction de l'hôpital en août 1891,
- **plan de la chapelle de l'hôpital dans laquelle le donateur est inhumé,**
- **rapport sur le projet de construction d'un hôpital-hospice (coût 1888 de 1 264 096 frs, besoin de 318 lits),**
- plan de la ville avec localisation du projet de l'hôpital en 1889
- plan de l'hôpital (feuille calque),
- création d'un pavillon militaire (1896),
- documents relatifs à l'emplacement de l'hôpital
- **rapport pour l'élévation dans la cours d'honneur de l'hôpital d'une statue à M. AUBAN-MOËT en 1899 (souscription publique, consignes de Mme AUBAN-MOËT pour faire quelque chose de simple),**
- **affiche appelant à la souscription,**
- cahier des souscriptions.

4N4

Sépulture de la famille AUBAN-MOËT (1897) :

- Demande à la sous-préfecture de **pouvoir inhumér dans la chapelle de l'hôpital Mme AUBAN-MOËT et des membres de sa famille** (actes de décès de Jeanne Lucie, sa fille, morte à 7 mois ; de Jeanne Lucie, sa fille, morte à 2 ans ; de Victor MOËT-ROMONT, son père ; de Marguerite CAGNIARD, sa mère ; de Jacques CAGNIARD, son grand-père)
- Autorisation de la sous-préfecture
- **Plan de la crypte de la chapelle**
- Ajout en 1905 de Mme Marthe THOMAS ainsi que de sa fille et de sa petite fille

3Q1

Inauguration de l'hôpital hospice Auban-Moët (21 décembre 1893) :

- Extrait d'un article de la Revue de Champagne et de Brie de 1893. On y présente le déroulement de la cérémonie. **La commune offre à Mme AUBAN-MOËT un bracelet et à M. AUBAN-MOËT une médaille d'or.** Ces deux bijoux sont ornés des armes de la ville et d'une devise qui exprime la reconnaissance des Sparnaciens

Don et legs :

- Leg de Mme AUBAN-MOËT d'une rente annuelle à l'hôpital-hospice de 30 000 frs (15 octobre 1917 sur un testament de 1908)

	<p>1D41</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Don par M. et Mme THOMAS van BOMBERHEN, fille et gendre de la précédente, d'une rente annuelle de 20 000 frs. Ces deux personnes demandent l'autorisation d'être enterrées dans la crypte de la chapelle (15 octobre 1917) • Leg de Victor AUBAN-MOËT de 1 400 000 frs pour la construction d'un hôpital avec maison de refuge • Don de 50 000 frs par M Paul CHANDON de BRIAILLES et sa femme, Mme Marie de MORDANT de MASSIAC, le 15 juin 1887 pour mettre au service de l'aumônerie de l'hospice • Don par Mme veuve AUBAN-MOËT le 5 février 1900 de terrains faisant 1 ha 99 a 46 ca pour faire un cimetière au profit de l'hôpital • Don par M. Victor AUBAN-MOËT le 27 juin 1888 de 150 000 frs pour construire une chapelle dans le nouvel hôpital • Leg par Mme veuve CHANDON de BRIAILLES, née MOËT, le 14 mars 1863 de 20 000 frs à l'hospice pour fonder 2 lits pour 2 ouvriers malades, convalescents ou vieilles femmes veuves. 2000 frs pour faire dire 3 messes par an <p>Attribution du nom d'AUBAN-MOËT à une rue (délibération du 10 août 1896) Les rues de l'Orme et du Haut-Pavé prennent le nom de rue AUBAN-MOËT en hommage aux bienfaiteurs de l'hôpital.</p> <p>Attribution du nom d'AUBAN-MOËT à une place (délibération du 11 août 1896) La Place du Marché prend le nom de Place AUBAN-MOËT en hommage au bienfaiteur de l'hôpital.</p>
<p>Avenue Paul CHANDON</p>	<p>1029</p>	<ul style="list-style-type: none"> • lègue par Paul CHANDON de BRIAILLES de 30 000 frs au bureau de bienfaisance pour une distribution en bons de loyer, • lègue par la même personne de 12 000 frs à l'hôpital-hospice pour la fondation d'un nouveau lit de femmes en couches, • lègue par la même personne de 100 000 frs à la ville pour établir une avenue de 16 m de largeur entre l'église St Pierre et St Paul vers la rue St Thibault (délais de 4 ans). En complément de ce dernier lègue, Jean et Raoul CHANDON de BRIAILLES mettent à disposition tout le sol de cette avenue (rue de magenta jusque rue des Jancelins, courrier du notaire en date du 14 juin 1895) • Ouverture de l'avenue Paul CHANDON le 4 juin 1899

	1D41	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la commission de dérivation du Cubry pour l'ouverture de l'avenue Paul Chandon (texte et plan) • Cession de Jean CHANDON de BRIAILLES à la ville <p>Attribution du nom de Paul CHANDON à une avenue (délibération du 20 juin 1895) <i>Une nouvelle voie portera le nom d'avenue Paul CHANDON. Ce personnage a été conseiller municipal puis second adjoint au maire (1858-1866). Il a fait des dons de son vivant à la ville : kiosque du Jard, 25 000 frs qui deviendront 100 000 frs pour l'ouverture de l'avenue, édification de l'église Saint Pierre Saint Paul (don du terrain et prise en charge de la cure), don d'un orgue de chœur à l'église Notre-Dame puis d'un grand orgue. Lors de son testament, il lègue diverses autres sommes.</i></p>
Eglise Saint Pierre et Saint Paul	1P1	Création de l'église Saint Pierre et Saint Paul (plan d'Epernay de 1889 avec emplacement du projet de l'église).
Palais de Justice	1D21	Participation à l'édification du Palais de Justice (délibération du 13 septembre 1841)
Orgues	1P1	Les 2 orgues sont des orgues Cavillé offerts par Paul CHANDON de BRIAILLES en 1867 et 1869. Seul subsiste le grand orgue de 1869 (église Notre Dame désaffectée).
Lotissements	1D58	Validation par la mairie d'un plan de lotissement d'1ha 98a 67 ca par la société Moët et Chandon (lieudit « les Semons ») (28 mai 1923)
	1D63	12 juillet 1931 : Présentation du projet de lotissement <i>Le terrain situé avenue de Pierry en bordure de la route nationale n°51 de Givet à Orléans (lieudit « Les Forges »). La mairie donne un avis favorable avec 2 réserves : abandon gratuit à la ville du terrain situé au Sud du lotissement et nécessaire à l'élargissement du chemin des Forges, que chacun</i>

		des immeubles soit doté d'un branchement particulier d'eau potable, de gaz et d'électricité.
	1D65	27 mars 1937 : demande d'autorisation pour des lotissements Lieux-dits « les Rocherêts », « Malbouche », « les Clausets », « Crépons » par la société Moët et Chandon.
	1D27	Don d'un terrain pour construire une école de fille Madame CHANDON, fille de Jean MOËT, donne à la ville un terrain pour la construction de l'école de filles.
	4M1	Collège : <ul style="list-style-type: none"> • Vente le 26 janvier 1911 par Mme AUBAN-MOËT ROMONT SABBE d'un terrain de 1ha 20 a 4 ca se situant rue du Commerce au lieudit « l'arbre des Pendus » • Plan d'Epernay de 1920 avec situation du terrain (emplacement du pôle Léon Bourgeois du Lycée Stéphane Hessel) • Plan du parcellaire • 30 plans du bâtiment
Ecoles	4M5	Ecoles maternelles : <ul style="list-style-type: none"> • acquisition d'immeubles à Mme AUBAN-MOËT rue des Jancelins • Vente par Mme AUBAN-MOËT ROMONT le 30 juin 1883 d'un terrain de 1750 m² rue des Huguenots, rue des Jancelins et rue Saint-Victor (école se trouvant à côté des Archives municipales d'Epernay et donc mitoyenne de la Crèche Rachel n°1).
Legs	2L5	<ul style="list-style-type: none"> • Legs de Claude CHANDON de BRIAILLES : Décédé à Leysin en Suisse le 2 août 1916, il est le fils de Gaston CHANDON de BRIAILLES, le petit-fils de Paul CHANDON de BRIAILLES et le neveu de Jean-Rémy et de Raoul CHANDON de BRIAILLES. Son testament a été signé le 5 octobre 1913. Il lègue à la commune sa collection de coffrets anciens

<p>Legs</p>	<p>1Q34</p>	<p>ayant figurés à l'exposition internationale de 1900 à Paris, sa collection de faiences anciennes anglaises de Wedgwood et son tableau « La Défense de Rhodes » (présent actuellement dans le bureau du maire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Legs de Raoul CHANDON de BRIAILLES : <ul style="list-style-type: none"> - Il est le frère de Jean-Remy CHANDON de BRIAILLES. Son testament est signé le 3 septembre 1905. Il lègue à la ville d'Epernay une somme de 100 000 frs, 20 000 frs au Bureau de Bienfaisance, 50 000 frs à l'hôpital Hospice Auban-Moët, 1 000 frs à toutes les sociétés de Bienfaisance de secours mutuels. Il lègue sa collection de livres sur la vigne, le vin, la Champagne et l'histoire générale (conservé à la médiathèque). Il lègue enfin des manuscrits afférents à l'histoire de la ville d'Epernay (conservés à la médiathèque). - Acte de décès du 29 août 1908 - Copie de l'éloge funèbre faite par le maire. <p>Legs au Bureau de Bienfaisance de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Legs de Jean-Rémy MOËT-ROMONT de 2 000 frs au Bureau de Bienfaisance et de 1000 frs à l'hospice (1841) • Legs de Mme Adélaïde CHANDON-MOËT, veuve de Pierre Gabriel CHANDON de BRIAILLES, d'une belle exposition pour le Sacrement à l'église d'Epernay (14 mars 1864), de 10 000 frs au bureau de bienfaisance (de charité) et de 10 000 frs pour les fourneaux des pauvres (31 août 1864) • Legs Victor MOËT-ROMONT de 50 000 frs à l'hospice et 10 000 frs pour les indigents et loyers (27 janvier 1883) • Legs de Paul CHANDON de BRIAILLES de 12 000 frs à l'hôpital-hospice pour la création d'un lit de femmes en couches, de 30 000 frs au Bureau de Bienfaisance pour le secours de loyers, de 12 000 frs fait à la fabrique de l'église curiale pour célébrer une grande messe chaque année à la date anniversaire de sa mort, de 6000 frs à la fabrique de l'église curiale d'Hautvillers pour la même raison et de 6000 frs à la même fabrique pour l'entretien des orgues de l'église (1893-1896) • Legs de Raoul CHANDON de BRIAILLES de 20 000 frs au Bureau de Bienfaisance (8 septembre 1908) • Legs de Louise-Marie Barbe SABBE, veuve de Camille Jacques Victor AUBAN-MOËT-ROMONT de 100 000 frs pour être utilisé en bons de loyer. Elle lègue également une rente annuelle de 30 000 frs à l'hôpital-Hospice (12 mars 1918)
-------------	-------------	---

<p>Hommage de la ville</p>	<p>1J2</p>	<p>13 août 1896 : lettre d'invitation du maire, Edouard de FLEURICOURT, à destination des conseillers municipaux pour assister aux obsèques de Victor Camille AUBAN-MOËT ROMONT. <i>Il avait fait fonction de maire en 1870 lors de la guerre contre les Prussiens.</i></p> <p>4 septembre 1908 : Obsèques de Raoul CHANDON de BRIAILLES en présence d'une foule immense. <i>On y trouve la transcription sur le registre de délibération du conseil municipal de l'éloge funèbre prononcée par le maire. Raoul CHANDON de BRIAILLES a été conseiller municipal pendant 24 ans. Il était également membre de la commission de l'hospice ainsi que de la Chambre de commerce de Reims. Il a également été Président du Tribunal de Commerce d'Epernay (1896-1899). Raoul CHANDON de BRIAILLES a également rédigé avec Henri BERTAL l'inventaire sommaire des Archives révolutionnaires. Ils publièrent également « Les Archives Municipales d'Epernay » qui reproduit de manière commentée les conseils de la ville des XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle. Le discours loue ses qualités sociales. Il prodiguait des libéralités envers la ville (ex. : financement sur sa fortune des caisses de bienfaisance). Il lègue à la ville : 100 000 frs ainsi qu'une collection de livres sur le vin, la vigne, la Champagne ; l'histoire générale et des manuscrits concernant l'histoire d'Epernay (conservés à la médiathèque de la ville). Il lègue également 20 000 frs au Bureau de Bienfaisance et 50 000 frs à l'Hôpital-Hospice Auban-Moët. Le conseil municipal décide de donner à une rue le nom de Raoul Chandon. Les frères du donateur se proposent d'offrir 80 000 frs de plus pour créer un square public. La proposition est acceptée le 12 mars 1909. Il s'agit aujourd'hui du parking Raoul Chandon (vers la piscine Bulleo).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 février 1930 : Obsèques de Jean-Rémy CHANDON-MOËT. <i>Il a été maire de 1919 à 1925 puis de 1929 à 1930. Jean-Rémy CHANDON-MOËT est mort en fonction. La levée du corps s'est faite à la mairie où il était exposé (grand salon). Un document indique le déroulement du cortège avec toutes les personnes présentes et l'itinéraire. On y trouve également le discours original du Premier Adjoint au maire lors des funérailles. Les drapeaux ont été mis en berne deux jours, les ateliers municipaux et les écoles ont été fermées ainsi que les commerces se trouvant sur le parcours.</i>
----------------------------	------------	--

	1J3	Coupures de presse sur les obsèques de Jean-Rémy CHANDON de BRIAILLES.
	1J4	Album de photos et de lettres de condoléances à l'occasion des obsèques de Jean-Remy CHANDON de BRIAILLES.
	1J5	Album des funérailles de Jean CHANDON-MOËT le 20 février 1930 et coupures de presse.
Hommage de la ville	1O30	Square Raoul Chandon : Délibération du conseil municipal créant le square (12 mars 1909). Le nom du donateur sera donné au square.
	1D27	Attribution du nom de Jean MOËT à une rue (délibération du 18 novembre 1862) La rue du chemin de fer devient rue Jean Moët pour rendre hommage à celui qui donna tout son essor à la société fondée par son père. Il fut également conseiller municipal sous la Révolution, second adjoint à partir de 1800 puis maire en 1802. Il le restera jusqu'en 1815. Il le redevint en 1828 jusqu'en 1830.
	1D62	annonce de la mort de Jean CHANDON-MOËT et éloge funèbre de M. DEPUISET, maire.
	1D63	En hommage à Jean CHANDON-MOËT, ancien maire de la ville, une rue portera son nom (19 décembre 1930)
	1D66	Attribution du nom de Jean CHANDON-MOËT à une rue (délibération du 19 décembre 1939) Une partie de la rue du Donjon (entre l'avenue de Champagne et la rue Maurice Cerveaux) est renommée rue Jean CHANDON-MOËT pour rendre hommage à l'ancien conseiller municipal (1912-1918) au second adjoint (1918-1919) et au maire (1919-1925 puis de 1929 à 1930).
	1D144	Délibération 19 janvier 1967 dans laquelle Roger MENU, maire, fait l'éloge funèbre du comte Paul CHANDON-MOËT (rappel de son rôle de Résistant, rappel carrière politique